

---

**POL 4250 — FEMMES ET POLITIQUE**  
**Département de science politique — Université du Québec à Montréal**  
**(3 crédits)**

---

Professeure : Geneviève Pagé  
Courriel : page.genevieve@uqam.ca

Lundi 14h00-17h00  
1<sup>er</sup> octobre-17 décembre 2012

---

## DESCRIPTION

Cours d'introduction à l'étude des principaux moments de la lutte des femmes pour accéder à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans certains pays et plus spécifiquement au Québec. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain seront étudiées.

## PRÉSENTATION

Le cours est organisé afin d'outiller les étudiant-e-s pour analyser les questions politiques avec une analyse féministe. La première partie du cours traite d'une vision plus traditionnelle de la politique, soit les relations avec l'état, le droit de vote, et les politiques sociales. La deuxième partie du cours se concentre sur des enjeux politiques spécifiques qui font ou ont fait l'objet d'une lutte du mouvement féministe.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant-e à réfléchir sur les principaux enjeux du mouvement des femmes en liens avec l'état et les politiques sociales. Le cours est basé sur un mode participatif : un mélange de cours magistral, de discussion interactive, et d'activités en petits groupes seront utiliser pour favoriser la pensée critique et la prise de parole sur différents sujets en lien avec les femmes et la politique. Dans ce contexte, **la lecture préalable des textes est essentielle au bon fonctionnement du cours**. Il est du devoir de chaque étudiant-e d'arriver préparé pour le cours.

À la fin du cours, l'étudiant-e devra pouvoir :

- Démontrer une compréhension de plusieurs enjeux liés aux femmes et à la politique
- Mettre en relation les luttes historiques des féministes et l'actualité

Démontrer une connaissance approfondie de certains enjeux, et pouvoir construire un discours critique sur ces enjeux, s'insérant dans les débats en cours dans la littérature.

## Mode d'évaluation

		%	
<b>Fiches de lecture (9)</b>		<b>25 %</b>	
<b>Participation en classe</b>		<b>25 %</b>	
<b>Présentation orale</b>		<b>15 %</b>	
<b>Travail final</b>		<b>35 %</b>	

**Fiches de lecture :**

Huit (8) fiches de lectures doivent être remises au courant de la session, ce qui veut dire à toutes les semaines sauf la première semaine de cours et deux autres semaines à votre choix. Elles doivent être remises au début de chaque cours.

Il est recommandé d'utiliser le modèle de fiche de lecture proposé par le *Guide de méthodologie en science politique*, disponible au centre Paolo Freire. Les fiches ne doivent pas dépasser trois pages au total (incluant tous les textes à l'étude pour une semaine donnée).

**Attention : Politique de retard pour les fiches de lectures**

**Aucune fiche de lecture ne sera acceptée après le début du cours.**

**Participation en classe :**

La participation en classe est un autre élément essentiel au bon déroulement du cours. La note de participation n'est pas seulement établie sur la présence au cours (bien que la présence soit essentielle pour la participation), mais bien sur la qualité des interventions faites lors des discussions, les activités faites en classes, et les échanges entre pairs. Il va sans dire que tous les débats et toutes les discussions, même lors de sujets polémiques, doivent demeurer à l'intérieur d'un cadre respectueux de toutes les personnes présentes.

**Présentation orale :**

Présentation orale en équipe. Au deuxième cours, les étudiant-e-s choisiront leur semaine-sujet. La présentation orale doit être d'une durée de 30 min.

La présentation doit porter sur un sujet d'actualité des 2 derniers mois en lien avec le thème de la semaine où la présentation a lieu. Par exemple, si le cours choisi porte sur la justice reproductive, les différents développements en lien avec le projet de loi M-312 devraient probablement être couverts dans la présentation.

**Travail final :**

Le travail final est à remettre au dernier cours. Il doit être entre 10 et 15 pages. Il peut porter sur n'importe quel sujet en lien avec les femmes et la politique sous réserve de l'approbation par la professeure. Les sujets doivent être soumis au plus tard le 5 novembre. Le travail doit comporter au moins 4 sources scientifiques (revues scientifiques, livres, etc.). Le travail doit respecter les normes méthodologiques du département (pour plus d'information, voir le *Guide de méthodologie en science politique*, disponible au centre Paolo Freire).

**Attention : Politique de retard pour les travaux**

**Une pénalité de 5 % par jour sera appliquée sur tout travail remis en retard**

**ATTENTION : un plagiat entraîne la note 0 (zéro) pour l'épreuve.**

**L'utilisation des ordinateurs portables n'est pas permise durant le cours, le cours étant construit autour des interactions entre les étudiant-e-s.**

*\*Attention, la professeure se réserve le droit de changer les textes à l'étude en fonction des modifications au calendrier et du progrès des étudiant-e-s.*

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

#### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

### **Semaine 1 [1<sup>er</sup> octobre] : Introduction**

Présentation et adoption du plan de cours. Discussion : Qu'est-ce qu'une approche féministe du politique?

## PREMIÈRE PARTIE LES FEMMES ET LA POLITIQUE

(7 octobre : Action de grâce)

### **Semaine 2 [15 octobre] : Établir un cadre : comment réfléchir aux approches féministes de l'état et de la politique?**

Lamoureux, Diane. « L'amère patrie : les femmes et l'État » *Recherches féministes* 3 (1) 1990 : 1-9.

Masson, Dominique. « Repenser l'État : Nouvelles perspectives féministes » *Recherches féministes* 12 (1) 1999 : 5-24

\*\*\*choix pour les présentations orales en classe\*\*\*\*

### **Semaine 3 [22 octobre] : Première vague du féminisme et la lutte pour le droit de vote et les réformes sociales**

Lamoureux, Diane « Idola Saint-Jean et le radicalisme féministe de l'entre-deux-guerres » *Recherches féministes* 4 (2), 1991 : 45-60.

Cohen, Yolande « Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes » *Globe* 3 (2) 2000 : 43-57 (extrait).

Barbara Crow « The Humanity of Heroes : The Famous Five » *Alberta Views*, Fall 1999 :24-28.

### **Semaine 4 [29 octobre] : La deuxième vague et les réformes du Code civil**

Baillargeon, Denyse. « Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique » *Lien social et politique* 36, 1996 : 21-32.

Beaulieu, Maryse. « La condition juridique de la femme mariée (1907-1931) : Salaire et communauté. Position de Marie Lacoste Gérin-Lajoie » *Recherches féministes* 14 (1) 2001 : 5-14.

**Semaine 5 [5 novembre] : L'élection des femmes : Quels problèmes dans le traitement par les médias?**

Tremblay, Manon et Nathalie Bélanger. « Femmes chefs de partis politiques et caricatures éditoriales : l'élection fédérale canadienne de 1993 » *Recherches féministes* 10 (1) 1997 : 35-75.

Tremblay, Manon. « Femmes politiques et médias : éléments de réflexion » *Recherches féministes* 13 (2) 2000 : 131-136.

Porter, Isabelle. « Une femme investie d'une mission » *Le Devoir*, le 8 septembre 2012.

\*\*\*date limite pour la soumission du sujet pour le travail final\*\*\*

**PARTIE II  
LES FEMMES ET LE POLITIQUE**

**Semaine 6 [12 novembre] : Contre le contrôle de l'État sur le corps des femmes : la lutte pro-choix et pour la justice reproductive**

Lemonde, Lucie. « Les menaces au droit à l'avortement et à l'autonomie des femmes enceintes » *Les Cahiers de droit* 50 (3-4) 2009 : 611-63.

Bessaïh, Nesrine et Louise Desmarais. « Le droit à l'avortement, une lutte exemplaire » *À babord !* 2008, <http://www.ababord.org/spip.php?article195>

**Semaine 7 [19 novembre] : L'état providence et les femmes**

Andrew, Caroline. « Les femmes et l'État-providence : question revue et corrigée » *Politique et sociétés* 17 (1-2) 1998 : 171-182.

Griffin Cohen, Marjorie « What Women Should Know about Economic Fundamentalism » *Atlantis* 22(1) 1997 : 97-107.

**Semaine 8 [26 novembre] : Féminisme et nationalisme**

De Sève, Micheline. « Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue » *Revue internationale d'études canadiennes* 17 (printemps) 1998 : 157-175.

Extraits - Andrée Yanacopoulo «*Le Regroupement des Femmes Québécoises (1976-1981)*» Éditions du Remue-ménage, 2003 : 89 — 101.

Lamoureux, Diane. « Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences ». *Possibles*. 8(1) 1983 : 43-59.

### **Semaine 9 [3 décembre] : Femmes et immigration**

--- Conférence : Femmes et immigration. Par Sarita Ahooja -----

Osmani, Farida. « Égalité pour toutes?: l'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec » *Recherches féministes* 15(2) 2002 : 141-151.

(\*\*\*Autre texte à déterminer)

### **Semaine 10 [10 décembre] : Le système pénal et les femmes : Quels impacts des réformes Harper?**

---- Conférencière : Ruth Gagnon (Société Elizabeth Fry) -----

Frigon, Sylvie. « La création de choix pour les femmes incarcérées : sur les traces du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale et de ses conséquences » *Criminologie* 35 (2) 2002 : 9-30.

« Criquet sur les sentiers de la prostitution » *Les femmes et la justice pénale*, Société Elizabeth Fry. (Disponible sur Moodle)

### **Semaine 11 [17 décembre] : Enjeux des femmes autochtones**

---- Conférencière à confirmer -----

Lévesque, Carole. « D'ombre et de lumière : l'Association des femmes autochtones du Québec » *Nouvelles pratiques sociales* 3 (2) 1990: 71-83.

\*\*\*Remise du travail final\*\*\*